PÔLE SANTÉ TRAVAIL
Métropole Nord

Je travaille, ma santé se dégrade... COMMENT AGIR ?

Nous sommes à votre écoute, parlez-en !

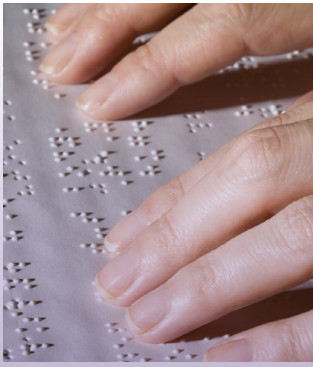

VOTRE CONSTAT

Je suis moins polyvalent que mes collègues,
je dois travailler plus lentement
pour ne pas me faire mal

J'ai du mal à garder un emploi stable
car je suis souvent en arrêt

Je suis en poste, mais je ne suis plus performant,
j'ai peur de me faire licencier à cause de ma santé

UNE SOLUTION ?

Copyright : Service Communication - PÔLE SANTÉ TRAVAIL Lille - Octobre 2023
Crédits photos : istockphoto.com - freepik.com

RÉSEAU présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

Octobre 2023

UNE SOLUTION ?

Faire le point avec mon médecin du travail sur ma situation professionnelle compte tenu de mon état de santé.

- **Si je suis en arrêt,** je prends moi-même rendez-vous et mon patron n'est pas au courant
- **Si je travaille encore :** je prends moi-même rendez-vous, mon patron n'est au courant que si je viens sur mon temps de travail

De quoi va-t-on parler ?

- **De ma santé :** je prends avec moi mon dossier médical, je fais faire un courrier par mon médecin traitant
- **De mon travail :** je peux expliquer ce que je dois faire, ce que je ne peux plus faire, ce que je fais encore, ce que je sais faire
- **De garder mon poste :** existe-t-il du matériel spécial pour m'aider, peut-on modifier mes missions, mes horaires...
- **De rester dans l'entreprise :** évoluer vers un autre poste, faire autre chose pour l'entreprise
- **De retrouver du travail ailleurs, après :** si aucune solution n'est possible dans mon entreprise, quelles sont les aides pour rebondir ?

PLUS D'INFOS ?

Parlez-en à votre Médecin du Travail

Copyright : Service Communication - PÔLE SANTÉ TRAVAIL Lille - Octobre 2023
Crédits photos : istockphoto.com - freepik.com